

AVIS DE CONSULTATION

En application du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière lance une consultation qui a pour objet la réalisation des travaux d'aménagement et de réhabilitation du siège du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière répartie en deux lots :

-Lot n°01 : Aménagement des bureaux 1^{er} niveau du bloc -c-

-Lot n°02 : Aménagement et réhabilitation du bloc -E-

Les candidats qualifiés invités pour cette consultation sont priés de se rapprocher de la direction des finances et des moyens, bureau des marchés à fin de retirer la lettre de consultation.

- Les offres techniques doivent contenir les documents suivants :

- 1/Déclaration de probité
- 2/Déclaration de candidature
- 3/Déclaration à souscrire
- 4/Délégation de pouvoir

- Les offres financières doivent contenir les documents suivants :

- 1/ Lettre de soumission ;
- 2/ Bordereau des prix unitaire, renseignés et signés ;
- 3/ Devis quantitatifs et estimatifs, renseignés et signés.

L'offre accompagnée des pièces réglementaires devra parvenir, à la Direction des Finances et des Moyens, **BUREAU DES MARCHES**, dans deux plis cachetés anonymes portant à l'extérieur le numéro et la désignation de l'objet de la consultation, et la mention

« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

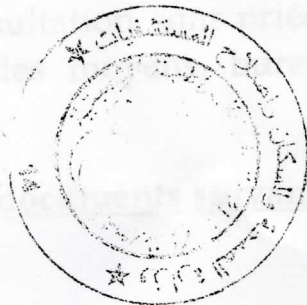
Cet avis de consultation prend effet à partir du 2018... 2.2....

La durée de la préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de lancement de la consultation.

- *La date de dépôt des offres aura lieu au plus tard, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 ;
- *L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h30 ;

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

منيرة محمد العبدالله والخطيب
مدير
مدير



- 1/ Déclaration de probité
- 2/ Déclaration de candidature
- 3/ Déclaration à souscrire
- 4/ Délégation de pouvoir

Les offres financières doivent contenir les documents suivants :

- 1/ Lettre de soumission ;
- 2/ Bordereau des prix unitaire, renseigné et signé ;
- 3/ Devis quantitatifs et estimatifs, renseignés et signés.

L'offre, accompagnée des pièces réglementaires devra parvenir à la Direction des Finances et des Moyens, BUREAU DES MARCHES, dans deux plis cachetés anonymes portant à l'extérieur le numéro et la désignation de l'objet de la consultation, et la mention